



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

Madame Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 8 avril 2015

Madame la Ministre,

A la suite d'Accord Majeur, l'Association Française des Orchestres se doit de vous faire part de ses plus vives inquiétudes quant à la « sortie de crise » à Radio France et à ses conséquences dans les mois à venir.

Outre la question de France Musique, qui reste le seul média de service public proposant aux publics une offre musicale de qualité et particulièrement diversifiée, se pose la question de l'avenir des formations musicales de Radio France.

Les deux orchestres sont membres de notre association. Il nous semble essentiel que le ministère de la culture affirme avec force ce que sont leurs missions, celles-ci clairement exprimées pouvant alors trouver leur traduction dans des activités propres à chacun d'eux :

Dans votre lettre à Mathieu Gallet, citée par l'AFP, vous avez très justement rappelé que vous êtes « *très attachée aux missions et à l'identité de Radio France. Je crois dans un service public qui marque sa différence qui s'incarne dans des valeurs d'indépendance, de singularité, d'intérêt général et d'exemplarité* ». Vous avez aussi écarté la fusion des orchestres et vous êtes prononcée pour leur « *redimensionnement* » et « *une réforme de leurs modalités de travail* ».

Nous comprenons vos propos comme étant évidemment liés : c'est au regard du service public auquel vous croyez que l'identité des orchestres doit se définir et s'exprimer.

Je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, mes salutations les plus cordiales.

Le Président,
Ivan Renar,
Sénateur honoraire,
Membre Honoraire du Parlement

